



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent quarante-deuxième session
Rome, 18-19 septembre 2024

Procès-verbal de la cent soixante-quatorzième réunion du Comité d'audit

Cote du document: EB 2024/142/R.31

Point de l'ordre du jour: 11 c)

Date: 17 septembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Advit Nath

Directeur et Contrôleur
Division du Contrôleur financier
courriel: a.nath@ifad.org

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org



Investir dans les populations rurales

Comité d'audit

Cent soixante-quatorzième réunion
Rome, 3 septembre 2024

Procès-verbal de la cent soixante-quatorzième réunion du Comité d'audit

Cote du document: AC/174

Date: 17 septembre 2024

Distribution: Restreinte

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Advit Nath

Directeur et Contrôleur
Division du Contrôleur financier
courriel: a.nath@ifad.org

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org

Procès-verbal de la cent soixante-quatorzième réunion du Comité d'audit

1. La cent soixante-quatorzième réunion du Comité d'audit s'est tenue le 3 septembre 2024 en mode hybride.
2. Ont participé à la réunion les membres du Comité représentant l'Algérie, l'Allemagne, l'Angola, le Brésil, la Chine, les États-Unis d'Amérique, l'Italie, la République bolivarienne du Venezuela et le Royaume-Uni ainsi que des observateurs représentant le Canada et la France. Étaient également présents la Vice-Présidente adjointe et Conseillère juridique, responsable du Bureau du Conseil juridique, le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Chef du Département des opérations financières, le Vice-Président adjoint et Responsable en chef de la gestion des risques du Bureau de la gestion globale des risques, le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, le Directeur et Contrôleur responsable de la Division du Contrôleur financier, le Directeur par intérim du Bureau de l'audit et de la surveillance, le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), la Secrétaire du FIDA et Directrice du Bureau de la Secrétaire, et la Cheffe du Bureau de la déontologie (ETH), ainsi que plusieurs autres membres du personnel du FIDA.

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (AC 2024/174/R.1) – pour approbation

3. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

Point 3 de l'ordre du jour – Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, perspectives budgétaires pour 2026-2027, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (AC 2024/174/R.2) – pour examen

4. La direction a présenté l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et fait valoir que le document était conçu pour répondre aux ambitions communes affichées, à savoir un programme de travail de 10 milliards d'USD consacré aux grandes priorités de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) et mettant donc l'accent sur les contextes de fragilité, sur les investissements dans la biodiversité et la résilience climatique des petits producteurs et productrices et sur la collaboration avec le secteur privé.
5. Le budget administratif du FIDA pour 2025 devrait s'établir à 189,83 millions d'USD, soit 1,2% de plus en termes réels par rapport à 2024, étant donné la nécessité de maintenir les capacités opérationnelles tout en prenant en charge de nouveaux dossiers prioritaires. Comme demandé, la direction avait présenté de nouveaux ratios d'efficacité et s'était efforcée de relier les crédits à tel ou tel résultat escompté, gage de transparence et de reddition de comptes. Elle a également présenté les perspectives budgétaires pour 2026 et 2027, l'objectif étant de ramener la croissance réelle à zéro d'ici 2027 sans renoncer aux objectifs de FIDA13. Le budget d'investissement, qui concernait principalement les investissements cycliques ou ayant trait à l'informatique et aux communications, était plafonné en 2025 à 5,5 millions d'USD.
6. Le Directeur d'IOE a présenté à grands traits le projet de budget-programme de travail pour 2025, qui s'inscrivait dans le droit fil de la stratégie d'évaluation pluriannuelle du Bureau, approuvée en décembre 2021, et serait achevé une fois que le Comité d'audit, le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration se seraient exprimés à ce sujet, en septembre 2024.

7. Les prévisions budgétaires 2025 d'IOE s'établissaient à 6,173 millions d'USD, contre 6,144 millions d'USD en 2024, ce qui s'expliquait par le reclassement d'un poste; le montant total restait toutefois équivalent à 0,55% du programme de prêts et dons, bien en deçà du plafond de 0,9%.
8. Les membres ont accueilli avec satisfaction l'aperçu et le projet présentés par le FIDA, qui correspondaient bien à son cœur de métier et aux priorités de FIDA13. Le Comité a salué les efforts faits par la direction pour mettre en correspondance le budget et les résultats escomptés et s'est félicité de la bonne exécution du budget prévue en 2024. Ses membres ont remarqué la modération exercée quant aux hausses budgétaires tout au long du cycle triennal, mais ont souhaité des informations plus détaillées et mieux ventilées sur les inducteurs de coûts, les mesures d'économie, les prix et les arbitrages déterminant la croissance réelle et nominale du budget. Un membre a également signalé qu'il ne fallait pas considérer que l'ajustement pour inflation allait de soi.
9. Sachant que toute hausse du budget devait être solidement argumentée, les membres ont demandé à la direction pourquoi la croissance réelle nulle devrait attendre jusqu'en 2027.
10. La direction a remercié les membres de leurs observations. Celles-ci seraient prises en compte dans le projet définitif de budget, dans lequel seraient précisés les inducteurs de coûts, les arbitrages et les mesures d'économie. L'exécution échelonnée de la réduction de la croissance (1,2% en 2025, 0,85% en 2026 puis zéro en 2027) s'expliquait par la forte demande en ressources, en particulier pour de nouvelles initiatives telles que la nouvelle division du secteur privé, compensée par les économies de la décentralisation, qui se concrétiseraient entre 2026 et 2027. La direction a expliqué que les trois premiers piliers ne pouvaient fonctionner sans le quatrième (fonctions, services et systèmes institutionnels), dont relevaient de nombreuses dépenses contractuelles. Une réduction des crédits de ce pilier risquait de se répercuter ailleurs. Il s'agissait donc de dégager des gains d'efficacité généraux.
11. Étant donné ce qu'ils avaient récemment pu constater, les membres du Comité se sont interrogés sur l'exécution ambitieuse du programme prévue en 2025. Ils ont également souligné qu'il importait de commencer FIDA13 de bon pied, en évitant que la décentralisation ne se répercute à nouveau sur le budget. La direction a répondu en insistant sur l'importance d'une programmation anticipée pour FIDA13, de façon à prévenir toute sortie des rails et à faciliter l'exécution du programme de travail. Tout changement dans la réserve de projets serait bien sûr reporté dans un budget révisé. La décentralisation ne devrait pas entraîner de nouvelles dépenses en 2025, mais il faudrait peut-être réexaminer le cas de certains bureaux de pays dont l'installation avait été repoussée; le cas échéant, toute incidence budgétaire serait rapportée au Conseil pour délibération.
12. Plusieurs questions ont été adressées à IOE, notamment sur la dotation en effectifs, la manière dont IOE envisageait le réajustement en cours et le niveau d'utilisation du budget en 2024. IOE a précisé que le Bureau n'externalisait pas son travail. Sa démarche, fondée sur le travail en équipe, avait des atouts certains – notamment la connaissance approfondie des dossiers et le souci de la qualité –, mais présentait aussi quelques inconvénients – par exemple la difficulté à monter rapidement en puissance. Les ressources actuelles permettaient à IOE de couvrir environ 50% des pays concernés, ce qui semblait suffisant pour mener des évaluations thématiques ou à l'échelle de l'organisation.
13. IOE a reconnu les problèmes de recrutement issus des postes non pourvus et des départs à la retraite. Les engagements prévus au 30 juin dépassaient effectivement l'exécution prévue du budget d'ici la fin 2024, mais ces prévisions se fondaient sur l'hypothèse d'effectifs présents à l'année. Malgré les difficultés, IOE optimisait au mieux les ressources, à son avis bien calculées, et faisait appel le cas échéant soit à

l'intelligence artificielle, soit à des stagiaires ou des consultants externes pour produire des documents de qualité.

14. En ce qui concerne le réajustement, IOE a précisé qu'il ne commentait pas les processus administratifs en cours et que sa mission portait sur les évaluations a posteriori plutôt que sur le contrôle. Le Bureau présenterait un document décrivant la démarche suivie pour FIDA11 et FIDA12 à la prochaine session du Comité de l'évaluation; ce document visait à évaluer, de manière holistique, les effets directs et produits des différents cycles de reconstitution.

Résultats et suites à donner: Le document a été considéré comme examiné et sera soumis à l'examen du Conseil d'administration à sa prochaine session.

Point 4 de l'ordre du jour - Rapport de situation sur le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024 (AC 2024/174/R.3) – pour examen

15. Le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) a présenté le rapport et confirmé que le plan de travail pour 2024 était en bonne voie. Il a fait savoir qu'il travaillait aux côtés de la Division des politiques et des résultats opérationnels (OPR) au recrutement d'un responsable du traitement des plaintes relatives aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC). Un appel à manifestation d'intérêt avait été publié, et des entretiens avec des consultants étaient en cours. Sachant qu'OPR coorganiserait les 19 et 20 novembre une réunion du réseau des mécanismes de responsabilité du système des Nations Unies, il a été proposé de prévoir un compte rendu oral à la cent soixante-quinzième réunion du Comité d'audit, au chapitre des questions diverses.
16. Les membres ayant demandé des éclaircissements sur les processus d'audit et leurs aléas, ainsi que sur les innovations intéressantes sur ce plan – notamment l'audit à distance et les technologies utiles, à la lumière, entre autres, de l'expérience acquise durant la pandémie de COVID-19 –, AUO a fait savoir qu'il ne doutait pas de pouvoir tenir son plan de travail 2024 malgré la longueur des procédures et l'absence de Directeur ou Directrice de la division, et a rappelé qu'il avait récemment remis plusieurs rapports et n'avait presque pas eu à reporter d'activités d'une année sur l'autre en 2023. Le Bureau a précisé que la procédure de validation des rapports d'audit préalable à leur publication pouvait s'allonger si les clients n'étaient pas disponibles. La visite de supervision au Tchad étant prévue en fin d'année, il s'efforcera dans toute la mesure du possible d'éviter de devoir déborder sur l'année suivante.
17. Concernant l'audit à distance, AUO a expliqué que cette technique était surtout utile pour les audits de bureaux de pays, et qu'elle avait été appliquée quatre fois pendant l'année en cours. Elle était moins adaptée à la supervision des programmes de pays, pour laquelle il fallait avoir accès à des personnes qui ne travaillaient pas pour le FIDA ou aux documents des partenaires d'exécution difficilement disponibles à distance. En particulier, les connexions Internet intermittentes ou la disponibilité des personnes à contacter pouvaient poser problème. L'analyse des données était possible à distance s'agissant par exemple des autorisations de voyage ou des habilitations de sécurité; s'agissant en revanche de la passation des marchés, l'on gagnerait sans doute en aisance une fois que les systèmes seraient mieux rodés. Il était en outre utile de bien classer les documents dans les bases de données internes pour éviter aux auditeurs de déranger le personnel opérationnel, ce qui, outre le temps gagné, ferait beaucoup gagner en portée et en efficacité. Il était certes plus économique de travailler à distance, mais les missions sur place étaient plus sûres en ce qu'elles permettaient de réunir des éléments matériels et d'observer les interactions.

18. AUO a noté que le FIDA explorait des approches novatrices, par exemple l'utilisation de l'intelligence artificielle et des systèmes d'information géographique pour améliorer les capacités d'audit à distance, en particulier dans les situations de fragilité ou de conflit.
19. Les recommandations encore en instance d'application étaient un peu plus nombreuses, vu l'enchevêtrement des systèmes et procédures, mais la direction devrait rapidement donner suite à la plupart d'entre elles. Dix recommandations sur 19 arriveraient à échéance le dernier jour du semestre.
20. Concernant les enquêtes, le nombre d'instances ouvertes suite à une demande pour fraude ou inconduite restait élevé. AUO avait révisé ses procédures pour pouvoir réagir rapidement et avait amélioré la communication d'informations avec les divisions en charge des opérations et des finances. Le nombre élevé de dossiers en instance l'obligeait en revanche à faire appel à des experts externes.
21. AUO a donné des précisions sur les figures et tableaux du rapport, notamment concernant les dossiers ouverts et clos en 2024 et la nature des plaintes ne relevant pas de la politique anticorruption du FIDA.
22. Le nombre supérieur de plaintes pouvait témoigner d'une meilleure détection plutôt que de dysfonctionnements structurels. AUO était en train de simplifier les procédures pour gagner en efficacité sans sacrifier la qualité.
23. Concernant la dotation en personnel, deux postes d'audit sur quatre étaient soumis au programme obligatoire de réaffectation, ce qui risquait d'affecter les capacités et l'indépendance d'AUO, mais la direction avait accordé au Bureau les crédits qu'il demandait pour s'assurer d'avoir les effectifs suffisants, mis à part le poste de Directeur ou Directrice, encore à pourvoir.
24. Concernant la politique de réaffectation et de postes soumis à rotation, la direction a fait savoir qu'un examen était en cours au Bureau de la Présidence et de la Vice-Présidence, avec l'aide d'un bureau de consultants externe, l'objectif étant de mettre au point un dispositif de mobilité équilibré du point de vue de l'évolution des carrières et des mutations. Des conclusions étaient attendues dans les trois mois à venir.
25. Les membres espéraient recevoir sur cet examen à la prochaine réunion du Comité d'audit des informations de nature à les rassurer quant aux répercussions sur les capacités et l'indépendance d'AUO.
26. Enfin, la direction a fait savoir que Madina Bazarova avait été nommée Directrice d'AUO. Le Comité a souhaité la bienvenue à M^{me} Bazarova et a saisi l'occasion pour remercier sincèrement le Directeur sortant, Bambis Constantinides, du dévouement dont il avait fait preuve des années durant envers le Fonds.

Résultats et suites à donner: Le rapport de situation sur le plan de travail d'AUO a été considéré comme examiné.

Point 5 de l'ordre du jour – Rapport de situation sur les activités du Bureau de la déontologie du FIDA en 2024 (AC 2024/174/R.4) – pour examen

27. Le Comité d'audit a examiné et accueilli avec satisfaction le premier rapport de situation semestriel sur les activités d'ETH, et a pris note des considérables progrès enregistrés en matière de formation à la déontologie et de prévention des fautes.
28. La Cheffe d'ETH a présenté les temps forts du travail mené par le Bureau au cours du premier semestre de l'année, notamment ses nombreuses activités de formation et de sensibilisation, ainsi que son travail de renforcement de la prévention et de la répression des fautes. ETH collaborait avec des institutions financières internationales (IFI), des organismes des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales pour garantir l'application des meilleures pratiques en vigueur, lesquelles seraient prises en compte lors de la révision de la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et

des atteintes sexuelles. Les procédures de protection des lanceurs d'alerte du FIDA étaient en cours de révision, l'objectif étant de garantir l'existence de garanties solides contre les représailles. En outre, le programme annuel de déclaration de situation financière, composante clé de l'évaluation et de l'atténuation des risques de conflits d'intérêts, était en cours de mise en œuvre.

29. Le Comité a recommandé d'inclure dans les prochains rapports de situation une description claire des priorités actuelles, des plans futurs et des défis à venir, ainsi qu'une analyse des types de préoccupations soulevées auprès d'ETH et des résultats qui en découlaient. La Cheffe d'ETH a accueilli avec intérêt les propositions formulées, notant qu'étant donné que la Charte de déontologie était entrée en vigueur à la fin de 2023, le rapport de situation à l'examen n'était pas fondé sur un plan de travail présenté au Comité. Les prochains rapports de situation reposeraient sur un plan de travail soumis au Comité d'audit, et le premier plan de ce type serait examiné par le Comité à sa prochaine réunion en novembre. Une analyse plus détaillée des préoccupations soulevées figurerait dans le rapport annuel, qui serait soumis au Comité d'audit à sa réunion d'avril. La Cheffe d'ETH a expliqué plus avant le rôle de conseil et de surveillance du Bureau pour ce qui concernait le harcèlement, les abus de pouvoir, les conflits d'intérêts et les processus liés aux ressources humaines, faisant observer que les mesures prises par le Bureau allaient de la simple offre de conseils à la remontée d'information aux fins d'enquête.
30. Un membre du Comité a rappelé les conclusions de l'évaluation du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, qui avait demandé l'adoption de mesures de suivi sur les questions de harcèlement sexuel, et s'est enquis des prochaines étapes. La Cheffe d'ETH a indiqué que des travaux étaient en cours en vue de l'achèvement de la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Dans la mesure où le travail des IFI passe par les pouvoirs publics, il était souvent difficile de venir directement en aide aux victimes. ETH entendait élaborer une politique axée sur les victimes, laquelle serait soumise au Conseil pour approbation. Une nouvelle personne avait été recrutée; elle se chargerait principalement de la gestion du cadre du FIDA pour la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Le cadre, qui s'ajoutait à la politique, prévoyait la désignation, dans chacun des pays où intervenait le FIDA, de responsables ad hoc, choisis parmi le personnel du FIDA ou parmi les coordonnateurs chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles au sein des équipes de pays des Nations Unies. Divers canaux de communication faciles à utiliser étaient à l'examen, sur le modèle du système de signalement anonyme lancé l'an dernier, qui permettait le dépôt simplifié de plaintes anonymes au moyen d'appareils mobiles.
31. Notant que FIDA13 mettait l'accent sur l'action menée dans les situations de fragilité, les membres ont demandé à la Cheffe d'ETH de préciser les difficultés particulières que cela pourrait susciter dans le cadre du travail du Bureau. Intervenir dans des contextes culturels où les effets délétères des conduites sexuelles étaient méconnus pourrait poser problème. Le Bureau travaillait actuellement avec le personnel du FIDA chargé des PESEC afin de lutter contre le risque de harcèlement et d'exploitation sexuels dans les situations de fragilité au travers de la mise en place d'un cadre d'évaluation des risques. Ce dernier permettrait au Bureau de déterminer quels étaient les pays présentant un niveau de risque supérieur et d'allouer des ressources en conséquence.

Résultats et suites à donner: Le document a été considéré comme examiné.

Point 6 de l'ordre du jour – Option relative à la fixation du taux variable de référence du marché appliqué aux prêts à taux variable (AC 2024/174/R.5) – pour examen

32. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour, notant que, dans le document AC 2024/174/R.5, il était proposé de donner aux emprunteurs du FIDA la possibilité d'arrêter des taux d'intérêt pour les prêts à taux variable, ce qui permettrait d'harmoniser l'offre du FIDA avec celle des autres IFI. Il a été souligné que ce service serait proposé à la demande et ne ferait peser aucun risque financier substantiel supplémentaire sur les états financiers du FIDA.
33. Les membres du Comité ont accueilli la proposition avec intérêt, notant qu'elle permettrait de mieux épauler les stratégies de gestion de la dette des pays clients et d'harmoniser plus étroitement l'offre du FIDA avec celle des autres institutions. Certains membres ont demandé des informations plus détaillées sur la demande qui pourrait exister pour un tel service ainsi que sur les coûts associés à l'établissement du taux d'intérêt.
34. La direction a fourni les informations demandées, expliquant qu'elle avait pris contact avec plusieurs emprunteurs intéressés par cette proposition. La direction a également précisé que les coûts associés à ce service étaient principalement liés aux dépenses à engager pour mettre en place les instruments de couverture nécessaires à l'atténuation du risque potentiel de taux d'intérêt. En cas de faible demande, le coût serait négligeable dans la mesure où le FIDA n'aurait pas à se doter d'un instrument dérivé de couverture.

Résultats et suites à donner: Le document a été considéré comme examiné et sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration à sa prochaine session.

Point 7 de l'ordre du jour – Présentation d'informations sur la mise en œuvre des Normes internationales d'information financière sur la publication d'informations en matière de durabilité – pour information

35. La direction a présenté des informations actualisées sur la mise en œuvre des Normes internationales d'information financière (IFRS) relatives à la publication d'informations en matière de durabilité. À ce titre, la direction a décrit succinctement les normes, soulignant les mesures déjà adoptées et la feuille de route à suivre. En particulier, il a été noté que les normes IFRS S1 et IFRS S2, publiées en juin 2023, visaient à répondre au besoin d'informations comparables et fiables sur les risques et possibilités en matière de durabilité. L'objectif final était d'intégrer l'information financière et l'information sur la durabilité. L'adoption des normes était prévue d'ici à la fin de 2024, mais les délais avaient été reportés à 2025 pour certains domaines. La mise en œuvre de ces obligations d'information était complexe et nécessitait l'action collective de l'institution tout entière, de sorte que les données existantes produites par le FIDA puissent être exploitées. À cette fin, un groupe de travail interdivisions avait été mis en place, et, avec le soutien d'une société de conseil extérieure, un état des lieux préliminaire et une analyse des lacunes avaient été réalisés.
36. L'analyse des lacunes a révélé que, bien que le FIDA affiche une position robuste dans plusieurs domaines, plusieurs difficultés devaient encore être réglées pour définir un cadre qui soit fondé sur les risques importants et les possibilités d'action, et pour intégrer à cet égard des indicateurs et cibles financiers.
37. La direction a également souligné l'importance du travail mené en réseau avec d'autres banques multilatérales de développement et du partenariat établi avec le Conseil international des normes de durabilité, qui serait officialisé par la signature d'un mémorandum d'accord. La direction a précisé que l'objectif était de garantir la publication d'informations complètes sur la durabilité et les assurances correspondantes d'ici à juin 2025.

38. Les membres du Comité ont accueilli avec satisfaction les informations actualisées et ont demandé des éclaircissements sur le calendrier de mise en œuvre et les éventuels besoins de l'institution en personnel et en formation.
39. La direction a communiqué les détails demandés, notant que la communication de l'information financière et des informations sur la durabilité serait assurée de manière intégrée dans un même rapport. La direction a également mentionné qu'une procédure de recrutement était en cours afin de nommer un ou une responsable de la durabilité et que des séances de formation avaient été organisées par un cabinet comptable compétent en la matière et des membres du Conseil international des normes de durabilité.

Résultats et suites à donner: Le Comité d'audit a pris note de ces informations actualisées.

Point 8 de l'ordre du jour – Rapport sur l'état des contributions à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (AC 2024/174/R.6) – pour examen

40. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour, indiquant qu'au 14 août 2024, le montant des contributions annoncées pour FIDA13 s'élevait à 1,4 milliard d'USD, soit 75% de l'objectif de 1,875 milliard d'USD fixé par les États membres. La direction a également fait observer qu'au 14 août 2024, l'entrée en vigueur de FIDA13 était garantie, les instruments de contribution et les paiements reçus s'établissant à 713,7 millions d'USD, ce qui correspondait à 51% du montant total des contributions annoncées. Cela confirmait le solide soutien que les États membres du FIDA continuaient de lui témoigner.

Résultats et suites à donner: Le document a été examiné et sera soumis à l'examen du Conseil d'administration à sa prochaine session.

Point 9 de l'ordre du jour – Informations actualisées sur les engagements, le programme de prêts et dons et les ressources connexes pour 2024 (AC 2024/174/R.7) – pour information

41. À la demande du Comité, la direction a présenté des informations actualisées sur l'exécution du programme de prêts et dons de FIDA12. Au 13 août 2024, le montant des ressources approuvées au titre de FIDA12 s'élevait à 1,73 milliard d'USD. D'ici à la fin septembre 2024, les montants supplémentaires approuvés devaient atteindre 1,09 milliard d'USD, portant le total à 2,82 milliards d'USD, soit 84% de l'objectif fixé pour FIDA12.
42. Les membres ont reçu de la direction des informations sur sept projets à haut risque, représentant au total 369 millions d'USD. Pour gérer les risques exogènes liés à l'économie mondiale, à l'évolution des priorités et des politiques gouvernementales et aux changements dans les administrations, une collaboration active était engagée avec les gouvernements en vue de l'atténuation des risques et du suivi hebdomadaire de l'avancée des projets. En outre, pour faire face au risque de décalage, plusieurs projets d'investissement avaient fait l'objet d'un processus accéléré ou s'étaient vu accorder des ressources additionnelles, afin qu'ils puissent, au besoin, être approuvés au quatrième trimestre de 2024. La demande supplémentaire de ressources associée à ces projets se chiffrait à 103 millions d'USD, montant qui permettrait de couvrir partiellement les projets présentant le risque le plus élevé de décalage.
43. Des mesures étaient prises en interne pour faire face aux échéances et aux inadéquations entre les conditions de prêt prévues pour les ressources libérées et celles des financements additionnels demandés pour les projets (des conditions ordinaires s'appliquaient aux projets à haut risque, tandis que la demande supplémentaire concernait des financements à des conditions mixtes). Plusieurs solutions étaient actuellement examinées en concertation avec le Président, le Bureau de la gestion globale des risques et le Responsable des finances en chef,

afin d'appuyer la pleine mise en œuvre de FIDA12, tout en préservant la note de crédit du FIDA et son intégrité financière. La direction s'est engagée à atteindre l'objectif de FIDA12 et a indiqué qu'elle continuerait de tenir les membres informés de l'état d'avancement du programme de prêts et dons.

Résultats et suites à donner: Le Comité d'audit a pris note de ces informations actualisées.

Point 10 de l'ordre du jour – Projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixante-quinzième réunion du Comité d'audit (AC 2024/174/R.8) – pour examen

44. Le Comité a examiné et approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixante-quinzième réunion du Comité d'audit, qui se tiendrait en novembre, lequel figurait dans le document AC 2024/174/R.8. Après examen du rapport de situation sur le plan de travail d'AUCO pour 2024, le Comité est également convenu d'inscrire au chapitre des questions diverses la présentation d'informations actualisées sur le recrutement d'un ou d'une responsable du traitement des plaintes relatives aux PESEC.
45. **Résultats et suites à donner:** Le projet d'ordre du jour provisoire a été considéré comme examiné.